



SIVOM de la Vallée du Sichon (Siren : 240300764)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM)
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Busset
Arrondissement	Vichy
Département	Allier
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/01/1949
Date d'effet	26/01/1949

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel AURAMBOUT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	8, route de Mariol
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	03270 BUSSET
Téléphone	04 70 59 45 67
Fax	04 70 59 26 85
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	assainissement

Population

Population totale regroupée	35 622
Densité moyenne	100,99

Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 16 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
03	Abrest (210300018)	2 858
03	Arronnes (210300083)	379
03	Bellerive-sur-Allier (210300232)	8 924
03	Busset (210300455)	914
03	Cusset (210300950)	14 113
03	Ferrières-sur-Sichon (210301131)	575
03	Hauterive (210301263)	1 214
03	La Chabanne (210300505)	196
03	La Chapelle (210300562)	391
03	La Guillery (210301255)	137
03	Laprugne (210301396)	339
03	Le Mayet-de-Montagne (210301651)	1 563
03	Le Vernet (210303061)	1 984
03	Mariol (210301636)	792
03	Molles (210301743)	883
03	Nizerolles (210302014)	360

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 4

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Compétence obligatoire et totale dans le domaine de l'étude, la réalisation d'ouvrages et l'exploitation d'un réseau d'alimentation en eau potable et ses annexes</i>
- Assainissement collectif <i>Compétence optionnelle n° 1 compétence optionnelle et totale dans le domaine de l'étude, la réalisation et l'exploitation de réseaux d'assainissement et d'ouvrages d'épuration collectifs Compétence optionnelle n° 2 compétence optionnelle et totale dans le domaine de l'exploitation de réseaux d'assainissement et d'ouvrages d'épuration collectifs Les options 1 et 2 sont exclusives l'une par rapport à l'autre</i>
- Assainissement non collectif <i>Compétence optionnelle n° 3 Compétence optionnelle et totale dans le domaine de l'assainissement non collectif L'option 3 peut se rajouter à l'option 1 ou 2</i>
Autres
- Autres

Le SIVOM est autorisé à intervenir, en tant que prestataire de services, pour assurer à la demande des communes membres, l'entretien, la pose, le contrôle, la dépose des poteaux et bouches d'incendie. Cette prestation qui est accessoire par rapport à l'activité du SIVOM fera l'objet avec les communes concernées d'une convention spécifique. Le SIVOM est autorisé à intervenir, pour le compte de collectivités locales non adhérentes dans les domaines suivants : - vente d'eau à une commune ou un EPCI limitrophe du SIVOM - mise à disposition de matériel de chantier à une commune ou un EPCI. Ces prestations feront l'objet de conventions spécifiques entre le SIVOM et chaque collectivité.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
03	Syndicat mixte des eaux de l'Allier (SMEA) (250301165)	SM ouvert	306 261

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)